

DOSSIER FISCAL

SARL SOVECO
5 RUE DE PRALEY

70000 VESOUL
03.84.75.65.98



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072017	et clos le	30062018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
ONLINEFORMAPRO SA		Espace de la Motte Rue du Praley 70000 VESOUL	
SIRET	4 2 4 7 8 0 3 3 6 0 0 0 1 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: **FORMATION CONCEPTION** Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	25 822	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquièmes)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	I	Nom et adresse du conseil:	
SARL SOVECO 5 RUE DE PRALEY 70000 VESOUL	Tél: 03.84.75.65.98		Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	N° d'agrément du CGA	Identité du déclarant:	
		Date:	Lieu VESOUL
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
		Signature	GUERRIN MICHELE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise ONLINEFORMAPRO SA

du 01.07.2017

Adresse Espace de la Motte Rue du Praley 70000 VESOUL

au 30.06.2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	GUERRIN Michèle PDG	19 Rue du Maroz 70130 NOIDANS LE FERROUX
2	TENERAND Sophie Directeur Général	18 Rue Boisson 70000 VESOUL
3	VAUTHIER Maxime Chef de Projet Commercial	16 Rue Charles Balandret 70000 FROTEY LES VESOUL
4	ROUSSEL Anne Responsable Régionale	15 Bis Rue de la Rotonde 25000 BESANCON
5	GUERRIN Alex Chef de Projet Commercial	10 Rue du Centre 70130 NOIDANS LE FERROUX
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1	92 723			92 723				92 723
2	65 573			65 573				65 573
3	63 181			63 181				63 181
4	63 101			63 101				63 101
5	55 931			55 931				55 931
6								
7								
8								
9								
10								
**	340 508			340 508				340 508

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	19 987
Total	19 987

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ⑪	360 495	- de l'exercice 2018 ⑪	63 942
- de l'exercice précédent ⑪	347 233	- de l'exercice précédent ⑪	233 678
Nom et qualité du signataire GUERRIN MICHELE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL		A <u>VESOUL</u> le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise Espace de la Motte 70000 VESOUL Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 4 7 8 0 3 3 6 0 0 0 1 4 Néant *

				Exercice N clos le, <u>13 0 0 6 2 0 1 8</u>		N-1 <u>13 0 0 6 2 0 1 7</u>	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX	2 645 862	CQ	1 543 937	1 101 925	974 069
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	66 162	AG	57 796	8 366	9 743
	Fonds commercial (1)	AH	191 506	AI		191 506	191 506
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	343 773	AK		343 773	343 773
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 101	AS	91	2 010	
	Autres immobilisations corporelles	AT	396 644	AU	248 102	148 542	170 767
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	374 808	CV		374 808
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF	7 594	BG		7 594	2 040
Autres immobilisations financières*		BH	49 997	BI		49 997	36 490
TOTAL (II)	BJ	4 078 446	BK	1 849 926	2 228 520	1 728 388	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 192	BW		3 192	1 589
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 083 666	BY	7 620	1 076 045	867 708
	Autres créances (3)	BZ	410 662	CA		410 662	150 782
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	665 884	CG		665 884	1 013 190
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	90 029	CI		90 029	62 923
	TOTAL (III)	CJ	2 253 433	CK	7 620	2 245 813	2 096 191
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 331 879	IA	1 857 546	4 474 333	3 824 579	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 57 590 (3) Part à plus d'un an : CR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SANéant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....1.0.0....0.0.0.....)	DA	1 100 000	1 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	112 557	112 557
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	55 355	44 447
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	749 134	563 691
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	134 705	218 168
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 151 752	2 038 863
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	471 091	195 644
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	194 188	363 719
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	646 857	295 399
	Dettes fiscales et sociales	DY	721 962	809 590
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	288 482	67 991
	Produits constatés d'avance (4)	EB		53 374
TOTAL (IV)	EC	2 322 581	1 785 716	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 474 333	3 824 579	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 007 234	1 674 205	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SA

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 078	FB		FC	4 078		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	5 174 505	FH	151 069	FI	5 325 574	6 005 211
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 178 583	FK	151 069	FL	5 329 652	6 005 211	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	750 247	604 320	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	203 736	206 839	
	Autres produits (1) (11)					FQ	171	75	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 283 806	6 816 445
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 701	527	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 997 565	2 296 530	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	215 611	273 996	
	Salaires et traitements*					FY	2 365 642	2 380 360	
	Charges sociales (10)					FZ	774 369	778 639	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	735 631	704 990
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	500	12 870
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	34 826	39 170	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 127 844	6 487 082	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	155 963	329 364	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	39		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	85	28	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	125	28	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 237	15 575	
	Différences négatives de change					GS	135		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	6 372	15 575	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 247)	(15 547)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	149 715	313 817	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SANéant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	197	1	164	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	197	1	164	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 966	5	665	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	293	2	934	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 259	8	598	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 062)	(7 434)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		18	289	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 948	69	926	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 284 128	6	817 638	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 149 422	6	599 470	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	134 705	218	168	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			75
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 959	4	625	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	197 986	198	260	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	34 376	30	283		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6						
	obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
REGUL FOURNISSEUR ABT		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	197	
PENALITES			7			
REGUL FOURNISSEUR CAUTION			293			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
REGUL IMMOB		Charges antérieures	1 959	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>ONLINEFORMAPRO SA</u>										Néant	*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3				
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	2 472 459	D8		D9	770 859			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	607 923	KE		KF	3 181			
CORP ORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants	M2		KP		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS		KT	2 101			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	69 542	KW		KX			
		Matériel de transport *					KY	66 391	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	230 343	LC		LD	65 753		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	366 276	LO		LP	67 854			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
Autres participations					8U		8V		8W	374 808				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	38 530	1U		1V	32 184				
TOTAL IV					LQ	38 530	LR		LS	406 992				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 485 187	ØH		ØJ	1 248 886				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste		3		4				
						1		la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						2								
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ	597 456	DØ	2 645 862	D7	2 645 862	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	9 663	LW	601 441	1X	601 441	
CORP ORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	2 101	ML	2 101	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU	599	MM		MN	68 944	MO	68 944
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	66 391	MR	66 391
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW	34 787	MS		MT	261 309	MU	261 309	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
TOTAL III					IY		NG	35 385	NH	398 745	NI	398 745		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	374 808	ØZ	374 808	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	13 123	2E		2F	57 590	2G	57 590	
	TOTAL IV					I3	13 123	NJ		NK	432 398	2H	432 398	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	655 627	ØL	4 078 446	ØM	4 078 446		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SANéant *
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	1 498 389	EL	643 003	EM	597 456	EN	1 543 937
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	62 901	PF	4 558	PG	9 663	PH	57 796
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	91	QB		QC	91
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	34 850	QE	6 985	QF	599	QG	41 236
	Matériel de transport	QH	41 435	QI	3 350	QJ		QK	44 785
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	119 225	QM	77 643	QN	34 787	QO	162 081
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	195 509	QV	88 069	QW	35 385	QX	248 193
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 756 800	ØP	735 631	ØQ	642 504	ØR	1 849 926

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW													
					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SANéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C				
		- corporelles	6E	6F	6G				
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4				
		- titres de participation	9U	9V	9W				
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	12 870	6U	500	6V	5 750	6W	7 620
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	12 870	TY	500	TZ	5 750	UA	7 620
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	12 870	UB	500	UC	5 750	UD	7 620
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	500	UF	5 750			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		ONLINEFORMAPRO SA		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	7 594	UR	7 594	US				
	Autres immobilisations financières		UT	49 997	UV	49 997	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 083 666		1 083 666					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	250		250					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	185 495		185 495					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 365		2 365					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers	VP	55 456		55 456					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	167 096		167 096					
	Charges constatées d'avance		VS	90 029		90 029					
	TOTAUX			VT	1 641 947	VU	1 641 947	VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	8 728						
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	3 174							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	536		536						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	470 555		155 208		315 347				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	646 857		646 857						
Personnel et comptes rattachés		8C	257 026		257 026						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	264 609		264 609						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	148 760		148 760						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	51 404		51 404						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	194 351		194 351						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	288 482		288 482						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	2 322 581	VZ	2 007 234		315 347			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	365 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	89 163	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, WC, etc.), and amounts. Includes sections for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Rows include 'Rémunération du travail', 'Charges non admises en déduction', 'Régimes d'imposition particuliers', 'Mesures d'incitation', and 'Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables'.

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>ONLINEFORMAPRO SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	239 032	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11 **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>ONLINEFORMAPRO SA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	10 908	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	218 168		Dividendes	- Autres réserves	ZD	185 442		
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions		ZE	21 817		
							Report à nouveau		ZF			
	TOTAL I			OF	218 168		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZG	(0)	
										ZH	218 168	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	854 442	1 121 368			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	595 662	580 867			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	68 190	69 637			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	11 881	8 234			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	467 390	516 424			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 997 565	2 296 530			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	60 134	35 207			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS			9Z	155 477	238 789			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	215 611	273 996			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	743 899	711 508			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	99 506	73 715			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						OB	2 319 723				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1.56 %	1.83 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SA Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	CF ETAT ANNEXE	649 064		642 504		6 560
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7		(5 935)	(5 935)			
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(5 935)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SA

30/06/2018

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 16,5 %
							16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
VIR CAUTION MIRAFLORE	2 800		2 800		(2 800)	(2 800)				
PRET ALBANE LAGENTE	1 374		1 374		(1 374)	(1 374)				
PRET ALIBERT	673		673		(673)	(673)				
PRET RAMATA MAMOUDOU	665		665		(665)	(665)				
PRET PEQUEGNOT	422		422		(422)	(422)				
LogiceEVAL +Microsoft	1 375	1 375								
SYGMA TECHNOLOGIES	8 000	8 000								
LATSON PRODUCTION	1 340	1 340								
LATSON PRODUCTION	1 770	1 770								
LATSON PRODUCTION	463	463								
BARBE D-E VENIE PASSI	4 000	4 000								
BLUESNAP 14/11/2014	2 549	2 549								
LATSON PROD. voix	815	815								
EDITIONS QUI PLUS EST	289	289								
06/2014	46 876	46 876								
EUROTESTES EDITIONS 0	291	291								
EDITIONS QUI PLUS EST	289	289								
EUROTESTS EDITIONS 01	291	291								
LATSON PROD voix off	545	545								
EUROTESTS EDITIONS 01	291	291								
07/2013	51 098	51 098								
AGENCEMENT POLE FORMA	762	762								
05/2014	45 539	45 539								
04/2014	49 160	49 160								
03/2014	51 002	51 002								
02/2014	47 139	47 139								
01/2014	47 976	47 976								
12/2013	44 513	44 513								
11/13	49 552	49 552								
10/2013	52 123	52 123								
09/13	49 940	49 940								
LATSON PRODUCTION voi	403	403								
MCA TECHNOLOGY	431	431								
FLY	745	745								
CONFORAMA	1 416	1 416								
MCA TECHNOLOGY	742	742								
MCA TECHNOLOGY	1 697	1 697								
MCA TECHNOLOGY TV LED	388	388								
MCA TECHNOLOGY	1 242	1 242								

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SANéant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8% ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SANéant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SA							Néant <input type="checkbox"/> *		
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :									
Exercice ouvert le : 01/07/2017			et clos le : 30/06/2018			Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA	5 329 652	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							OT		
TOTAL 1							OX	5 329 652	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OH	171	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE	750 247	
Subventions d'exploitation reçues							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							OI	197 986	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
TOTAL 2							OM	948 404	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							ON	3 701	
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR	1 438 958	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW	34 826	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OY		
TOTAL 3							OJ	1 477 484	
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							OG	4 800 572	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).							SA	4 800 572	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)				GX	5 329 652	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Période de référence				GY	01/07/2017	GZ		30/06/2018	
Date de cessation				HR					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs									
Effectif moyen du personnel * :							YP	84	
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 8

N° SIRET

4 2 4 7 8 0 3 3 6 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ONLINEFORMAPRO SA

ADRESSE (voie)

Espace de la Motte Rue du Praley

CODE POSTAL

70000

VILLE

VESOUL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

9

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

3 0 1 5 6 8 3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

4 7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4 2 0 0 9 1 7

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

JJF

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 0 8 1 9 2 5 8

% de détention

1 7 . 9 6

Nb de parts ou actions

2 9 6 0 0 0

Adresse :

N°

3

Voie

RUE DE BELLEVUE

Code postal

6 8 1 0 0

Commune

MULHOUSE

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

CABINET DPG

N° SIREN (si société établie en France)

4 0 0 0 7 9 6 8 7

% de détention

1 1 . 8 7

Nb de parts ou actions

8 5 6 7 0 0

Adresse :

N°

Voie

LES HABERGES

Code postal

7 0 0 0 0

Commune

VESOUL

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

PHMC

N° SIREN (si société établie en France)

5 0 7 7 9 3 0 4 0

% de détention

1 1 . 6 8

Nb de parts ou actions

8 4 2 6 0 0

Adresse :

N°

9

Voie

rue bayen

Code postal

7 5 0 1 7

Commune

PARIS

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

GUERRIN

Prénom(s)

MICHELE

Nom marital

% de détention

2 3 . 6 7

Nb de parts ou actions

7 0 8 2 6 7

Naissance :

Date

0 1 0 8 4 8

N° Département

3 9

Commune

LONS LE SAUNIE

Pays

Adresse :

N°

1 9

Voie

RUE DU MAROZ

Code postal

7 0 1 3 0

Commune

NOIDANS LE FERROUX

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

GOUX

Prénom(s)

DOMINIQUE

Nom marital

% de détention

1 0 . 3 7

Nb de parts ou actions

7 4 8 0 7 6

Naissance :

Date

2 2 0 6 5 0

N° Département

7 0

Commune

VESOUL

Pays

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ROGER SALENGRO

Code postal

7 0 0 0 0

Commune

VESOUL

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 8 N° SIRET 4 2 4 7 8 0 3 3 6 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ONLINEFORMAPRO SA

ADRESSE (voie) Espace de la Motte Rue du Praley

CODE POSTAL 70000 VILLE VESOUL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SAS Dénomination COMEST MULTIMEDIA SAS

N° SIREN (si société établie en France) 3 9 2 5 0 1 0 0 3 % de détention 100.00

Adresse : N° 22 Voie RUE DE CHEMNITZ

Code postal 68200 Commune MULHOUSE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			90 028.64
30/06/2018 EXT CCA SCPI IMMO PLCT 3T2018	6 128.04		
30/06/2018 EXT CCA LOYER 2 SCPI IMMO PLCT 3T	6 973.64		
30/06/2018 EXT CCA TANDEM 3T2018	17 087.54		
30/06/2018 EXT CCA ABNT LES ECHOS 6 MOIS	321.00		
30/06/2018 EXT CCA ALLPLAN 10/12	1 000.00		
30/06/2018 EXT CCA LABEL APP 2018	796.00		
30/06/2018 EXT CCA CACEIS 2018 6 MOIS	2 829.00		
30/06/2018 EXT CCA EURONEXT 2018 6 MOIS	1 368.00		
30/06/2018 EXT CCA BOUYGUES 75541811	1 062.00		
30/06/2018 EXT CCA BOUYGUES 75541810	432.00		
30/06/2018 EXT CCA CONNECT 7 MOIS	2 298.00		
30/06/2018 EXT CCA CPME 70 6 MOIS	1 127.00		
30/06/2018 EXT CCA FAIVRE DIJON	1 970.00		
30/06/2018 EXT CCA ZYXZEL ANTIVIRUS	254.00		
30/06/2018 EXT CCA ZYXZEL ANTIVIRUS 2	265.00		
30/06/2018 EXT CCA BOURGOGNE FC NUMERIQUE	90.00		
30/06/2018 EXT CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	500.00		
30/06/2018 EXT CCA SILICON COMTE 2018	75.00		
30/06/2018 EXT CCA EBP	448.00		
30/06/2018 EXT CCA GRENKE 3T2018	241.44		
30/06/2018 EXT CCA GRENKE 3T2018	402.98		
30/06/2018 EXT CCA INFOPROMOTIONS 20-21/03	18 440.00		
30/06/2018 EXT CCA LOGMEIN 11 JOURS	66.00		
30/06/2018 EXT CCA LOGMEIN 115 JOURS	958.00		
30/06/2018 EXT CCA LA POSTE COLLECTE 2018	699.00		
30/06/2018 EXT CCA SALON LEARNING TECH 2019	5 820.00		
30/06/2018 EXT CCA SHUTTERSTOCK 6 MOIS	954.00		
30/06/2018 EXT CCA TENDERSPAGE 235 JOURS	1 371.00		
30/06/2018 EXT CCA COMMEST	8 500.00		
30/06/2018 EXT CCA ABNT REVUE FID SOCIAL	177.00		
30/06/2018 EXT CCA ABNT EDIATIALIS	91.00		
30/06/2018 EXT CCA ABNT EXPRESS	62.00		
30/06/2018 EXT CCA LE QUOTIDIEN FORMATION	64.00		
30/06/2018 EXT CCA PIPE DRIVE	213.00		
30/06/2018 EXT CCA PIPE DRIVE	902.00		
30/06/2018 EXT CCA CITY MEO	50.00		
30/06/2018 EXT CCA AS3D	1 419.00		
30/06/2018 EXT CCA OVH	787.00		
30/06/2018 EXT CCA OPSAT	3 787.00		
41810000 CLIENTS FAE			321 245.36
30/06/2018 EXT FAE INFA FC201420432	36 899.51		
30/06/2018 EXT FAE BC FONGECIF PF70	5 731.26		
30/06/2018 EXT FAE BC FONGECIF PF90	1 268.80		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/06/2018 EXT FAE BC FONGECIF PF39	1 450.00		
30/06/2018 EXT FAE ARH ACTION PE	9 315.00		
30/06/2018 EXT FAE CNFPT PF70	1 632.00		
30/06/2018 EXT FAE CRFCPF PF39	9 212.70		
30/06/2018 EXT FAE CRFCPF PF39	10 155.60		
30/06/2018 EXT FAE CRFCPF PF90	6 897.78		
30/06/2018 EXT FAE CRFCPF PF25	11 430.72		
30/06/2018 EXT FAE CRFCPF PF70	9 839.17		
30/06/2018 EXT FAE ACTIV EMPLOI PF39	11 270.12		
30/06/2018 EXT FAE ACTIV EMPLOI PF 90	41 674.10		
30/06/2018 EXT FAE ACTIV EMPLOI PF 70	13 524.16		
30/06/2018 EXT FAE ELEPHORM	9 540.00		
30/06/2018 EXT FAE FM	8 760.00		
30/06/2018 EXT FAE AFSSAPS	12 000.00		
30/06/2018 EXT FAE ADEQUAT	7 140.00		
30/06/2018 EXT FAE AFORMAC	2 917.18		
30/06/2018 EXT FAE PLATINIUM	999.60		
30/06/2018 EXT FAE PERSEID	2 700.00		
30/06/2018 EXT FAE CQP APS	3 937.50		
30/06/2018 EXT FAE VISION PRO 30/06/2018	16 161.38		
30/06/2018 EXT FAE PRIME SATISFAC 1ER SEM	19 219.80		
30/06/2018 EXT FAE AFORMAC	15 894.98		
30/06/2018 EXT FAE OPCALIA	3 000.00		
30/06/2018 EXT FAE CPAM	19 800.00		
30/06/2018 EXT FAE RESEAU ENIL	15 300.00		
30/06/2018 EXT FAE GRETA EURE	3 300.00		
30/06/2018 EXT FAE ICADEMIE	1 314.00		
30/06/2018 EXT FAE LEROY MERLIN	2 700.00		
30/06/2018 EXT FAE SAMSUNG	1 260.00		
30/06/2018 EXT FAE AFPA	5 000.00		
44870000 ETAT-PRODUITS A RECEVOIR			55 456.26
30/06/2018 EXT CICE 01-06/2018	55 456.26		
46870000 PRODUITS A RECEVOIR			165 752.65
30/06/2018 EXT PAR APICIL GUERNE LAURENCE	722.37		
30/06/2018 EXT PAR CG POLE EMPLOI BUY 2T2018	296.70		
30/06/2018 EXT APICIL DEIREZ 17/07-15/02/201	1 428.30		
30/06/2018 EXT PAR APICIL DEIREZ 16/02-30/06	1 489.02		
30/06/2018 EXT PAR APICIL JFT 28/05-01/06	224.50		
30/06/2018 EXT PAR SOLDE SUBV ACS	16 800.00		
30/06/2018 EXT PAR DAQ 2017	107 058.01		
30/06/2018 EXT PAR ASP THOMAS ANNIE 05-06/18	333.00		
30/06/2018 EXT PAR ASP AZERKANE 05-06/2018	315.00		
30/06/2018 EXT PAR ASP DRABCZYNSKI A 05-06/1	333.00		
30/06/2018 EXT PAR ASP PHILIP C 05-06/18	333.00		
30/06/2018 EXT PAR PHILIP C 02-03-04/18	500.00		
30/06/2018 EXT PAR APICIL PILLEREL D 13/4-6/	4 586.75		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/06/2018 EXT PAR SYLAE PLATON 06/18	133.00		
30/06/2018 EXT PAR SOLDE ACS SUBV	31 200.00		
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INTERETS COURUS			35.23
30/06/2018 EXT Total I.C. au 30/06/2018		35.23	
51860000 INTÉRÊTS COURUS À PAYER			501.05
30/06/2018 EXT INTERETS SUR FRAIS COM 2T2018		131.88	
30/06/2018 EXT INTERETS ET COM 2T2018		369.17	
40810000 FOURNISSEURS FNP			335 428.75
30/06/2018 EXT GOOGLE SOLDE 30/06/2018		50.13	
30/06/2018 EXT FRAIS TENUE COMPTE CRCA 06/18		45.00	
30/06/2018 EXT COM DE MVT CRCA 06/18		104.11	
30/06/2018 EXT COM FACT BNP 06/2018		68.72	
30/06/2018 EXT INT CARTE AFFAIRES 06/18		110.09	
30/06/2018 EXT CAP FD BAILLY ANTONIN 06/18		124.80	
30/06/2018 EXT CAP SOVECO 2T2018		7 416.32	
30/06/2018 EXT CAP AV DAQ 2018 LOT 21		299 779.27	
30/06/2018 EXT CAP INDIBAT 1ER SEM 2018 LONS		1 322.28	
30/06/2018 EXT CAP LOYER CHAMPAGNOLE 06/18		260.00	
30/06/2018 EXT CAP OPSAT DOLE 6 MOIS		52.00	
30/06/2018 EXT CAP ORANGE VESOUL		57.60	
30/06/2018 EXT FD MAEGERLIN KARINE 06/18 DAQ		91.24	
30/06/2018 EXT FD DIDIER VALERIE DAQ 21		24.24	
30/06/2018 EXT HONOS FIBA		10 285.80	
30/06/2018 EXT CAP LOYER CRIF 1T + 2T CHARGE		5 810.22	
30/06/2018 EXT CAP EDF HERICOURT		104.66	
30/06/2018 EXT CAP EDF LUXEUIL		144.70	
30/06/2018 EXT CAP ENGIE VESOUL		291.33	
30/06/2018 EXT CAP LURE CHARGES 1ER SEM		1 420.69	
30/06/2018 EXT CCA NEOPOST 7 MOIS		2 257.00	
30/06/2018 EXT CAP MOREZ ELEC EAU 1ER SEM		268.23	
30/06/2018 EXT CAP EAU VILLE VESOUL 2 MOIS		235.02	
30/06/2018 EXT CAP FACT CRCA 06/2018		65.35	
30/06/2018 EXT VEOLIA LUXEUIL 2EME SEM		79.59	
30/06/2018 EXT EDF VESOUL		467.77	
30/06/2018 EXT CAP CH COURANTIES CRIF 2018		3 858.14	
30/06/2018 EXT CAP CHARGES CHAMPAGNOLE		634.45	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONG			239 032.18
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		180 096.67	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		27 916.55	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		16 700.70	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES MONIBE		5 913.32	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		7 348.64	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		1 056.30	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR PROVISION			103 000.73
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		76 732.02	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		12 041.29	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		6 964.32	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES MONIBE		2 847.34	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		3 940.29	
30/06/2018 EXT PROV CONGES PAYES		475.47	
43860000 ORGANISMES SOCIAUX CAP			7 588.35
30/06/2018 EXT CAP SOLDE CE 30/06/2017		2 946.83	
30/06/2018 EXT CE MASSE SAL x 0.2%		4 641.52	
44860000 ETAT CHARGES À PAYER			42 488.22
30/06/2018 EXT CAP TF LUXEUJIL SCHIANTARELLI		1 021.00	
30/06/2018 EXT CAP OM LUXEUJIL 1ER SEM 2018		100.00	
30/06/2018 EXT CAP TF 2018 SCI BUCCO		667.00	
30/06/2018 EXT CAP TH HERICOURT 1ER SEM 2018		384.00	
30/06/2018 EXT CAP CFE		2 792.00	
30/06/2018 EXT CAP TVS 1ER SEM 2018		6 953.00	
30/06/2018 EXT CAP TRESO MOREZ TF 2018		109.00	
30/06/2018 EXT CAP CRIF TAXE FONCIERE 2018		337.00	
30/06/2018 EXT TA 2018		7 968.33	
30/06/2018 EXT TF 2018		11 718.14	
30/06/2018 EXT EFFORT CONSTRUC 2017		10 438.75	
41980000 AVOIR à ETABLIR			45 820.00
30/06/2018 EXT AAE INFA FC201420430		45 820.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES / AMENDES			7.00
16/08/2017 512 2285737 URSSAF MONTEE MAJORAT	5.00		
21/08/2017 511 8620 APICIL MAJORATIONS 01/17	2.00		
67200000 Charges sur Exercices Ant.			1 959.00
31/01/2018 OD CA3 31/01/2018 REGUL PS IMMO	1 959.00		
67880000 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS			292.66
01/06/2018 AC OVH COMEST CB ONLINE	36.81		
08/06/2018 AC OVH COMEST CB ONLINE	90.99		
15/06/2018 AC OVH COMEST CB	119.88		
25/06/2018 AC OVH COMEST	9.99		
25/06/2018 AC OVH COMEST	9.99		
30/06/2018 OX CHARGES CAUTION LOGISI	25.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77110000 PRODUITS EXCEP/OP GESTION			196.88
30/08/2017 511 EST REPUBLICAIN RBT CT N-1		40.94	
30/08/2017 511 EST REPUBLICAIN RBT CT N-1		40.94	
16/01/2018 513 EDIATALIS RBT ABO		115.00	

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	ONLINEFORMAPRO SA
Numéro SIRET du principal établissement	42478033600014
Code APE	8559A
Adresse du siège social si différente	

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	25 823
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	

l	III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	25 823
m	IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

ONLINEFORMAPRO SA

Numéro SIRET du principal établissement

42478033600014

Code APE

8559A

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DETENUES PAR D'AUTRES SOCIETES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(a)	(b)	(c)	(d)
Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de participation	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	% de participation détenu dans la société (a)
SARL JJF 3 RUE DE BELLEVUE 68100 MULHOUSE	17.96		
SARL CABINET DPG LES HABERGES 70000 VESOUL	11.87		
SARL PHMC 9 rue bayen 75017 PARIS	11.68		
OMNIBUS BAHNHOFSTRASSE 45 SOCIETE UBS 8098 ZURICH	0.14		
CORRESP. CFM INDOSUEZ WEALTH BP 499 98012 MONACO CEDEX	0.13		
CORRESP KBC BANK 12 AVENUE DU PORT B-104 BRUXELES	0.01		
BINCKBANK 110 RUE VICTOR HUGO 92300 LEVALLOIS PERRET	0.00		
CORRESTP SIS SEGAINTERSETTLE A BASLERSTRASSE 100 4600 OLTEN SUISSE	0.00		
AAGCS NV 10 GUSTAV MAHLERLAAN 1082 AMSTERDAM	0.00		

Désignation de la société

ONLINEFORMAPRO SA

PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT , SOCIETES DE CAPITAL-RISQUE, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIETES FINANCIERES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération *	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

* CE=cession SC=souscription au capital AN=annulation RA=rachat

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)
Au titre de 2017

Dénomination de l'entreprise	ONLINEFORMAPRO SA														
N° SIRET de l'établissement principal	4	2	4	7	8	0	3	3	6	0	0	0	1	4	
Adresse	N°														
	Voie	Espace de la Motte													
	Code postal	7	0	0	0	0									
	Commune	VESOUL													
Code Activité	8	5	5	9	A										
Activité	FORMATION CONCEPTION														

A	Date	Signature
VESOUL		GUERRIN MICHELE

I. GÉNÉRALITÉS

Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	0	7	2	0	1	7	3	0	0	6	2	0	1	8
------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date de cessation	W	W						
-------------------	---	---	--	--	--	--	--	--

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	4 800 572
Chiffre d'affaires de référence	A3	5 329 652
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018																
Dénomination de l'entreprise : ONLINEFORMAPRO SA										Néant						
SIREN de l'entreprise				4	2	4	7	8	0	3	3	6	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés												Cocher la case				
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :																
SIREN de la société déclarante																
Dénomination de la société mère :																
SIREN de la société mère																
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)																
CREANCES REPORTABLES																
Réduction d'impôt en faveur du mécénat																
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen																
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 7 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 7 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)												130 605				
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM																
Dont préfinancement																
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												1	1 865 791			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												2				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)												3				
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail												4				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés												5				
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE																
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise																
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés																
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage																
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs																
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)																
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement																
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)																
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés																
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice																
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES																
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)																

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 7 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

Exercice clos le : 30/06/2018

Dénomination de l'entreprise :	ONLINEFORMAPRO SA	N° Siret :	42478033600014
Adresse :	Espace de la Motte 70000 VESOUL	Rue du Praley	
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés :

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2017
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)	1	1 865 791
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7.0%)	2	130 605.00
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7% x 100/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	130 605.00
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	130 605.00

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL			7	

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

(S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)

IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	8	130 605.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	10	130 605.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	130 605.00

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	15	

IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.

IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	
---	-----------	--

